

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 15/09/2022
Reçu en préfecture le 15/09/2022
Affiché le 15/09/2022
ID : 974-249740101-20220915-2022_072_BC_2B-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : **16**
Nombre de présents : **11**
Nombre de représentés : **4**
Nombre d'absents : **1**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ SEPTEMBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, à Le Port _ Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2022_072_BC_2B
Appel à projets ReMHOM 2021 :
Valorisation écologique et
pédagogique de la zone humide de
l'Hermitage-Les-Bains

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Bruno DOMEN

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
30 août 2022

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - M. Irchad OMARJEE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/09/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_072_BC_2B : APPEL À PROJETS REMHOM 2021 : VALORISATION ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE DE L'HERMITAGE-LES-BAINS

Le Président de séance expose :

CONTEXTE

Le TCO figure parmi les lauréats de l'appel à projets « Restauration écologique des Milieux Humides en Outre-Mer » (ReMHOM) lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) fin 2021 pour son projet de « Valorisation écologique et pédagogique de la zone humide de l'Hermitage-Les-Bains ».

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du projet est de réhabiliter la zone humide confortée dans son rôle de rétention des eaux dans le cadre des travaux du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) Hermitage/ Saline-Les-Bains. Actuellement colonisée par une faune et une flore (poules d'eau, hérons striés, typhaies, cyperales, ...) caractéristiques des milieux humides de basse altitude de La Réunion, cette zone présente un potentiel intéressant de restauration écologique d'une part, mais également de valorisation pédagogique d'autre part, avec la possibilité d'ouvrir son accès au public par le biais de cheminements piétons et de panneaux signalétiques valorisant la biodiversité spécifique de cet espace.

LOCALISATION

Le territoire concerné se situe entre la route nationale RN1a, la route de l'Hermitage-Les-Bains et le chemin Bruniquel (Cf. cartographie ci-dessus). Elle représente un total d'environ 17 000 m² de milieux humides stricts (en eau) auxquels viennent s'ajouter les milieux terrestres semi-xérophiles adjacents, soit un total d'environ 20 000 m². Cette zone humide est connectée au Sud à la bassine du parcours sportif de La Saline-Les-Bains, régulièrement en eau lors des épisodes pluvieux, et au Nord à la bassine du Jardin d'Eden, en eau de la même façon pendant les épisodes pluvieux. Enfin, la zone est également reliée par un écoulement permanent au lagon. Elle permet donc d'assurer à la fois une continuité hydraulique et écologique dans tout le secteur.



ORIENTATION DU PROJET VERS LES FONCTIONS ET SERVICES ECOSYSTEMIQUES RENDUS PAR LES MILIEUX RESTAURES

La restauration de ce milieu vient s'appuyer sur les solutions fondées sur la nature en renforçant sa fonctionnalité à travers son rôle de zone d'expansion des crues et donc de réduction du risque d'inondation.

En se basant sur du génie écologique et végétal pour redonner à la zone l'ensemble des caractéristiques écologiques d'une zone humide de basse altitude, c'est à la fois son rôle de tampon lors des épisodes de fortes pluies et son rôle de réservoir de biodiversité qui sont renforcés.

Ce projet de revégétalisation d'une ancienne zone marécageuse par des espèces endémiques et indigènes caractéristiques du milieu revêt donc un triple intérêt : en termes de biodiversité, de prévention des inondations et de sensibilisation du public à ces deux derniers enjeux.

De façon plus globale, en associant un système de digues et de barrages dimensionné pour une crue centennale à une zone historiquement marécageuse dont la surface en eau pourra s'étendre en fonction de la pluviométrie, les travaux du PAPI Hermitage/ Saline-Les-Bains viennent augmenter la surface du champ d'expansion des crues et réguler les débits des eaux de ruissellement rejetés dans le milieu marin. Ainsi, l'approche est celle d'une gestion intégrée des eaux de ruissellement issues du bassin versant, récupérées et stockées dans un milieu humide où elles pourront être naturellement épurées avant d'être restituées dans le lagon au niveau d'un exutoire unique, la passe de l'Hermitage.

En outre, la restauration de ce site sera bien entendu favorable à la faune et la flore liées aux zones humides – l'idée étant de maintenir la faune en place, de favoriser la colonisation naturelle des espèces végétales et de lutter contre les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)- mais c'est aussi

le rôle de corridor écologique en lien avec le milieu marin qui sera constitué en amont et aval dans le cours d'eau (cabots bouche ronde, chevrettes, ...).

Enfin, situé en plein cœur d'une zone urbanisée, cet espace de naturalité aura également un rôle de régulation du climat en jouant un rôle d'îlot de fraîcheur urbain.

La restauration d'un tel site relève donc de l'intérêt général, augmentant la résilience de la zone dans un contexte de changement climatique avec une augmentation attendue des précipitations et des phénomènes météorologiques intenses de type cyclone.

PLAN DE FINANCEMENT

	OFB	TCO	Total
Taux de subvention	70 %	30 %	100 %
Montants	200 000 euros HT (plafond des aides éligibles)	85 000 euros HT	285 000 euros HT
Reste à charge TCO	30% du financement total soit 85 000 euros HT		

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Août 2022 : Consultation des bureaux d'études
- Octobre 2022 / Janvier 2023 : Choix des prestataires et Notification du marché
- Janvier/ Juin 2023 : Étude et dossiers réglementaires
- Juin/ Octobre 2023 : Consultation des entreprises de travaux
- Novembre 2023 / Juin 2024 : Préparation du chantier et phase de travaux
- Juin 2024 : Fin prévisionnelle du projet

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/07/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Eau, Assainissement et GeMAPI du 13/07/2022.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- APPROUVER la mise en œuvre du projet de « Valorisation écologique et pédagogique de la zone humide de l'Hermitage-Les-Bains » ;

- VALIDER le plan de financement suivant :

	OFB	TCO	Total
Taux de subvention	70 %	30 %	100 %
Montants	200 000 euros HT (plafond des aides éligibles)	85 000 euros HT	285 000 euros HT
Reste à charge TCO	30% du financement total soit 85 000 euros HT		

- DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2022 ;

- AUTORISER le Président à signer tous les actes liés à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président